

Vivre

Le magazine d'une ville solidaire

Mai
2009
n°59



19 mars 2009 : la colère gronde

Sommaire

- 3 Ça bouge dans le cadre de vie
- 4 Février, mars à Montataire
- 5 Éditorial du Maire
- 6 Culture, AMEM
- 7 Mouvement social : et de deux !
- 8-9 La réforme des collectivités territoriales ne passe pas
- 10 L'avenir de la CAC
- 11 Si on s'intéresse pas à l'Europe, l'Europe s'intéresse à nous
- 12 Associations, brèves
- 13 Tribunes libres
- 14 Portrait : Claude Silva
- 15 État civil, Jade News
- 16 Campagne éco-citoyenne de Montataire

notre couverture

Élus, habitants, employés municipaux de Montataire étaient parmi les 3000 manifestants qui ont défilé le 19 mars à Chantilly. Au total, plus de 3 millions de personnes ont manifesté leur refus de payer les conséquences de la crise.



© Photos de Francis Deschamps

Légendes

- 1 Spectacle de marionnettes pour sensibiliser les élèves de l'école Bambier au handicap
- 2 Conférence-débat autour de la lutte contre les discriminations, à l'initiative du Parquet de Senlis
- 3 Débat entre les élèves du lycée Malraux et M^{me} Cocuelle, chef d'entreprise, ancien membre de la Haute autorité de lutte contre les discriminations (HALDE)
- 4-6 Journée internationale des femmes avec la participation de l'association Femmes solidaires



La mairie

Depuis la garantie de recueillir l'élevage territoriale de façon



Quartier aménagé

L'inauguration du quartier avril stationnement des sation des achevés. avec les 5 73 places res ont ai verte, des d'immeub tion. Rappelons gements les habita de travail Monsieur habitants bailleurs

Le squ

Il s'agit d'une construction marquée par la rénovation a Situé en t espace e les enfan Il ne ma seront ré

Ça bouge dans le cadre de vie

La mairie accessible aux personnes handicapées

Depuis le 21 mars, date de son inauguration, les personnes à mobilité réduite peuvent désormais emprunter l'ascenseur pour accéder à la mairie centrale de façon autonome et en toute sécurité.



Cet équipement dessert la salle de réunion située au sous-sol et le rez-de-chaussée qui comprend le service de l'état civil, la salle des mariages, la Direction des services à la population ainsi qu'un bureau permettant aux personnes à mobilité réduite de rencontrer les élus. Les sanitaires situés à ces deux niveaux vont par ailleurs être modifiés afin de répondre aux normes en matière de handicap. Au total, l'opération a coûté 90 000 € avec une subvention du Conseil général de 29 690 €.

Un tel équipement, rare dans l'Oise, montre bien la volonté de la ville de lutter contre les discriminations.



Quartier du 19 mars, les aménagements sont terminés

L'inauguration des aménagements du quartier du 19 mars a eu lieu le 25 avril. En effet, la réorganisation du stationnement et les travaux de résidentialisation des Tours 11 et 13 sont désormais achevés. Les travaux avaient commencé avec les 5, 7 et 9 rue du 19 mars. Plus de 73 places de stationnement supplémentaires ont ainsi été créées. Quant à la coulée verte, destinée à séparer les deux groupes d'immeubles, elle est en cours de réalisation.

Rappelons que l'ensemble de ces réaménagements a été décidé en concertation avec les habitants dans le cadre de deux groupes de travail. Ces derniers étaient pilotés par Monsieur le Maire et composés, outre les habitants des immeubles concernés, d'élus, bailleurs et techniciens de la ville.

Le square Jules Uhry

Il s'agit là du dernier acte de la reconstruction du quartier Jules Uhry. Pour marquer la fin des travaux, une inauguration a eu lieu le 25 avril.

Situé en terrasse, au-dessus du quartier, cet espace est réservé au repos et au jeu pour les enfants en bas âge.

Il ne manque plus que les plantations qui seront réalisées au cours de l'hiver.

La sécurité sociale : un recul en demi-teinte

Le 9 décembre, une délégation d'élus et d'habitants de Montataire s'était rendue à la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) de Creil pour protester contre la fermeture de la permanence de l'assurance maladie à la Mairie annexe des Martinets.

Aussi, le conseil d'administration de la CPAM a décidé de partager en deux la permanence qui avait été maintenue en mairie. **Désormais, celle-ci aura lieu un jeudi aux Martinets de 9h à 11h et le jeudi suivant à la Mairie de 9h à 12h.**



Factures de gaz : élus et habitants toujours mobilisés



Le 31 avril, une centaine de Montatairiens, accompagnée de Monsieur le Maire et d'élus, s'est rendue au siège de GDF-Suez à Cergy pour protester contre leur facture de gaz et exiger une réduction de 50%.

Plus de 400 Montatairiens ont en effet reçu, cet hiver, des factures de gaz pouvant aller jusqu'à 2800 €. Des montants qui s'expliquent par des erreurs commises au moment du relevé des compteurs entre juillet 2007 et janvier 2008 et qui ont conduit à des sous-facturations. Près d'un an plus tard, GDF a donc procédé à des régularisa-

tions de consommations qui se sont traduites par des factures extrêmement élevées. Pour la Mairie, qui s'est mobilisée pour soutenir ses habitants, il n'est pas juste que les Montatairiens payent les erreurs de GDF. En effet, si les compteurs avaient été correctement relevés, ces derniers n'auraient pas eu à payer de telles sommes d'un coup. D'autant qu'un certain nombre d'entre eux avaient informé, dès le mois d'août, les services de GDF que le relevé figurant sur leur facture ne correspondait pas à la réalité. Devant le refus de la direction d'accorder un geste commercial fort, la population s'est invitée dans les locaux de la société. Soutenus par les élus, les habitants présents ont réaffirmé leur détermination à ne pas payer les erreurs de GDF. Une détermination qui a surpris et semble-t-il embarrassé le Directeur régional de GDF-Suez qui a promis une réponse rapide aux exigences des Montatairiens. Et Jean-Pierre Bosino a averti ce dernier: "Il faudra que vous veniez avec les CRS pour couper le gaz !"

Février, Mars à Montataire

27 février



Théâtre "Les dames buissonnières" par la compagnie L'échappée

13 mars



Camel Arioui en concert : mélange de tango, valse et rythmes arabo-andalou

14 mars



Exposition de Taysir Batniji : peintures, photos et vidéos

19 mars



Cérémonie du 47^e anniversaire

7 mars



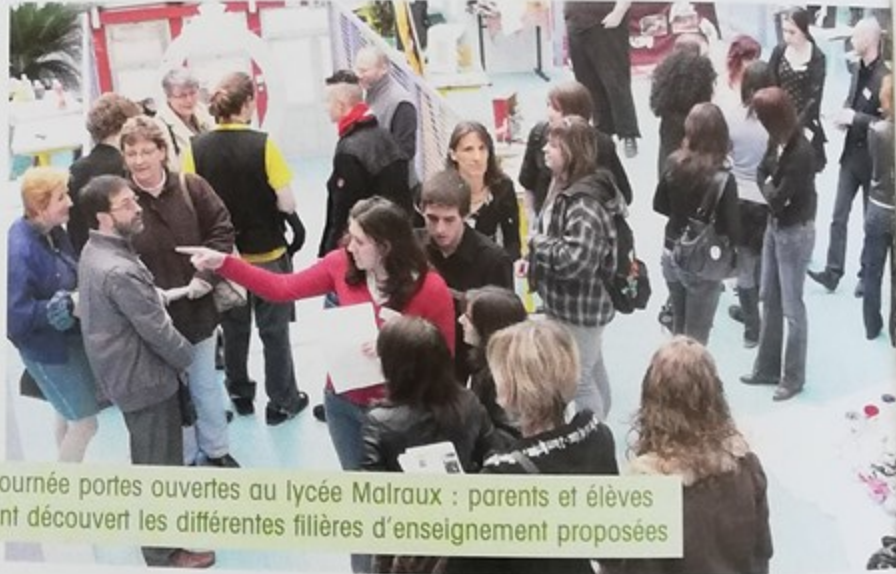
Nettoyage des berges du Thérain organisé par les Martins-pêcheurs, avec la participation du Canoë-kayak, du Service espaces naturels sensibles de la ville et de nombreux bénévoles

8 mars



Comme chaque année, le loto organisé par le Montataire Basket-Ball a fait le plein dans la salle Marcel Coene

14 mars



Journée portes ouvertes au lycée Malraux : parents et élèves ont découvert les différentes filières d'enseignement proposées

13 mars



"Origines contrôlées" en concert, avec Mouss et Hakim, anciens chanteurs du groupe Zebda

18 mars



Repas annuel des retraités

21 mars



Bel aménagement

22 mars



C'est au sprint à Montataire, avec



Mai : un mois pour l'action et la fête

Depuis plusieurs mois maintenant, on annonce chaque jour des fermetures d'entreprises ou d'unités de production, des licenciements ou des journées de chômage partiel et les entreprises de notre ville ne sont pas épargnées. Personne n'est à l'abri des conséquences de la crise capitaliste, des difficultés sociales. L'inquiétude est grande, le mécontentement profond. La colère de millions de nos concitoyens, celle de milliers d'élus également, monte face à des décideurs du pouvoir et du grand patronat qui ces dernières années nous ont expliqué doctement qu'il n'y avait pas d'argent ni pour le pouvoir d'achat, ni pour l'emploi, ni pour les services publics. Pourtant, ils ont trouvé en l'espace de quelques jours des milliards d'euros pour renflouer les pertes phénoménales des plus grandes banques qui s'étaient jetées dans la course à l'argent facile. Les organisations syndicales préparent de façon unitaire et historique un premier mai qui devrait être marqué par une mobilisation sans précédent. Comme elle l'a fait le 19 mars dernier, la municipalité soutient totalement cette nouvelle mobilisation.

Elle a soutenu aussi l'action des habitants qui ont été victimes des facturations exorbitantes dues à des erreurs de relevé sur leur consommation de gaz. J'ai accompagné avec mes collègues une centaine d'abonnés de Montataire à Cergy au siège de GDF-Suez pour exiger de GDF-Suez et de GrDF qu'ils réparent le préjudice causé en prenant en charge 50% du montant de la facture des personnes concernées. À l'heure où ces lignes sont écrites nous espérons que rapidement cette exigence sera enfin entendue sinon nous poursuivrons nos interventions de façon déterminée !

Au mois de mai aura lieu notre traditionnel Festival Danses et Musiques du Monde. Rendez-vous culturel et populaire, ce moment de convivialité rassemble de plus en plus de monde et est ouvert à tous. C'est toujours avec un plaisir renouvelé que viennent s'exprimer dans notre commune la diversité des peuples et leurs richesses culturelles. C'est aussi dans ce sens que nous préparons les initiatives qui marqueront en juin le 20^e anniversaire de notre jumelage avec le camp de réfugiés palestiniens de Deisheh. Ce qui fut le premier jumelage de ce type au monde et qui inaugura toute une série d'autres jumelages jusqu'à aujourd'hui puisque des communes voisines s'engagent aussi dans cette voie. Nous voulons ainsi poursuivre notre action pour un monde de Paix et de justice, où les droits de tous les peuples soient reconnus et l'on sait combien cela est urgent et vital pour nos amis palestiniens et au-delà pour l'Humanité toute entière.

Jean-Pierre Bosino
Maire de Montataire

19 mars



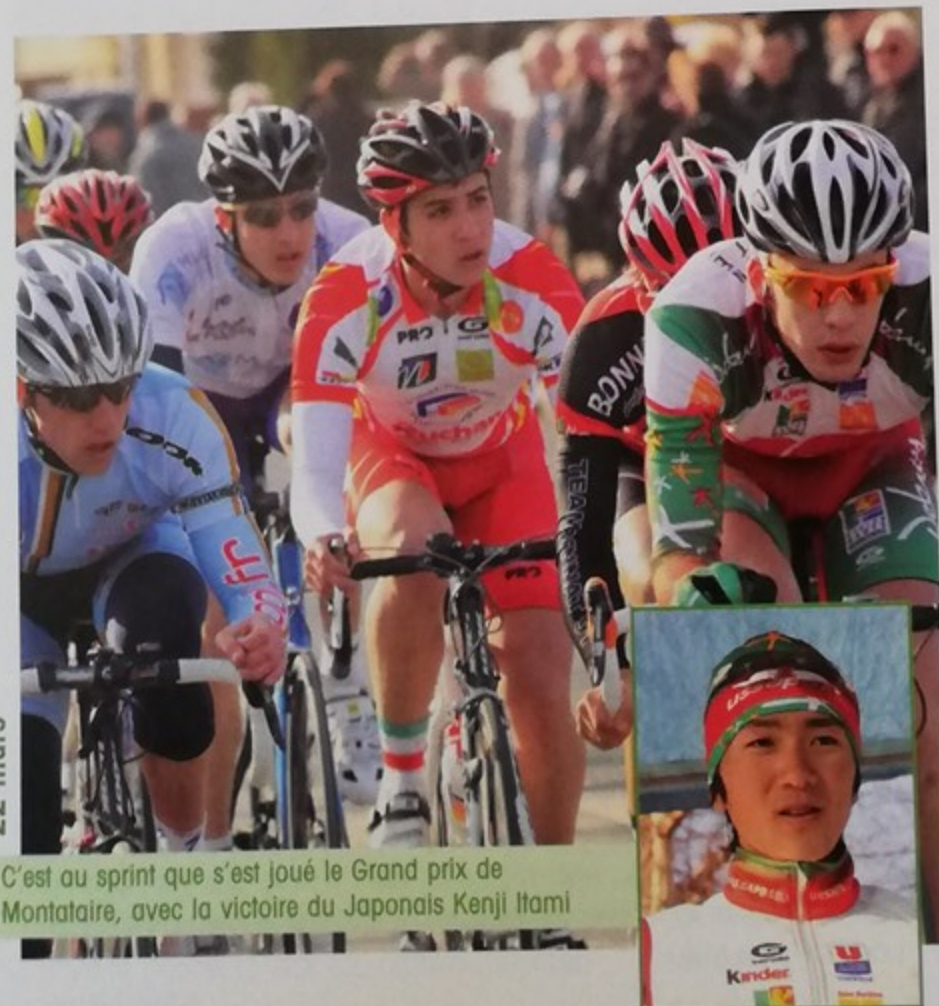
Cérémonie du 47^e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie

21 mars



Bel aménagement pour le nouveau parcours du Canoë-kayak

22 mars



C'est au sprint que s'est joué le Grand prix de Montataire, avec la victoire du Japonais Kenji Itami

Du côté du Palace...

Rond-point de la rue des Déportés
Renseignements et réservations : 03 44 24 69 97
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Samedi 9 mai - 20h30

**Imbert-Imbert
Entre deux caisses**

Chanson

Imbert-Imbert est un duo homme-contrebasse qui raconte en chantant ses aventures quotidiennes, ses révoltes, ses cris et ses amours. Entre deux caisses, un quatuor a cappella qui ne manque pas d'humour.



D'autres spectacles sont organisés tout au long du mois de mai, n'hésitez pas à consulter le programme culturel.

DANSES ET MUSIQUES DU MONDE



20, 21 ET 22 MAI 2009

FESTIVAL DE MONTATAIRE

PICARDIE
EN FÊTE

IP
PICARDIE
LA TRICHO

OISE

Montataire
VILLE DE L'ORNE

RENSEIGNEMENTS AU 03 44 24 69 97



L'AMEM a 20 ans !

Comme nous vous l'avons indiqué dans les numéros précédents, l'Association municipale d'éducation musicale (AMEM), célèbre ses vingt ans cette année. C'est l'occasion de présenter les activités de l'association. Dans ce numéro, nous allons évoquer le volet Musiques actuelles que l'AMEM propose à celles et ceux qui viennent pratiquer la musique dans son enceinte.

Un développement qui n'a rien d'étonnant dans la mesure où cette association œuvre depuis ses débuts à sensibiliser un maximum d'enfants à la pratique de la musique. Cela passe notamment par la diversité des styles à laquelle l'association ne cesse de s'ouvrir.

En plus des instruments classiques, il est donc désormais possible de pratiquer la basse et guitare électrique, le clavier, la batterie, le chant individuel variété/jazz. Autant d'instruments qui permettent d'aborder le rap, rock, jazz, saoul, pop.

Ces instruments de musique, souvent destinés à jouer avec d'autres, ouvrent également vers une pratique musicale collective, ce qui amène de nombreux élèves à se regrouper, former des groupes...

Dans ce sens, le studio Mont'le son a été créé par la municipalité afin d'offrir à des groupes de musique de Montataire et de la région un lieu de répétition de qualité. Il permet également aux élèves de l'AMEM, notamment ceux qui sont inscrits dans le volet Musiques actuelles de venir répéter leur morceau. Situé dans la sacristie de l'ancienne église de Montataire, on peut y répéter le soir et le week-end sans gêner les riverains. Il est par ailleurs possible d'obtenir l'assistance technique de Michael Pétigny, chargé de gérer le lieu. Ce dernier sonorise d'ailleurs les différentes manifestations de l'AMEM. Un grand concert est organisé chaque année au Palace où vous pouvez entendre des airs de musique actuelle qui vous diront quelque chose, sans aucun doute... N'hésitez pas à venir y assister le 31 mai à 18h.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'AMEM
au 03 44 25 69 65

Le billet de la Compagnie Chenevoy

2005-2009, 4 ans déjà !...

4 ans de résidence à Montataire, de partage et de travail passionné avec vous qui touchent à leur fin avec cette année 2009...



Les 28 et 29 mai à 19h au Palace, les comédiens de la Compagnie vous invitent à les voir dans **leur dernier Apéro-Théâtre !** Apéro-Théâtre qui marque aussi leur dernière apparition de la résidence sur la scène du Palace... Ne manquez pas ce rendez-vous !

Yves Chenevoy et Claudie Arif seront entourés des fidèles que vous avez déjà croisés maintes fois : Charlotte Blanchard, Philippe Bertin, Catherine Zambon, et un nouveau venu, Éric Herson-Macarel. Ils vous feront découvrir le texte de Michel-Marc Bouchard "Sous le regard des mouches".

Depuis leur lancement, les Apéros-Théâtre de la Compagnie ont connu un véritable succès ! N'oubliez pas de réserver votre place auprès du Palace (03 44 24 69 97) !

Nous avons éprouvé un réel plaisir à travailler avec les Montatairiens. C'est pourquoi nous souhaitons, après l'Apéro-Théâtre du 29 mai, profiter de cette dernière rencontre artistique pour fêter autour d'un buffet la fin de ces quatre années de résidence. Durant cette période, nous avons rencontré tant de gens que nous aimerions tous vous retrouver ce soir là. Par conséquent, même si vous n'avez pas pu assister à l'Apéro-Théâtre vous êtes les bienvenus, vous êtes même attendus à partir de 21h !

À très bientôt !

Et de deux !

Trois millions de personnes, selon les organisateurs, ont défilé dans les rues le 19 mars pour, à nouveau, crier leur colère face à la casse économique et sociale qui a pris depuis quelques mois une intensité redoutable. La volonté de réagir, déjà bien présente le 29 janvier dernier, semble cette fois se confirmer.

Même le printemps s'était fait une place parmi les manifestants, donnant à cette journée du 19 mars un ton particulier. Le soleil brillait dans les regards et les cortèges résonnaient d'une joyeuse allégresse. L'espoir était aussi bien là, dominant presque l'angoisse de lendemains que l'on promet encore plus difficiles. L'espoir venait sans doute de l'unité syndicale, générationnelle et interprofessionnelle qui dominait ce vaste mouvement de contestation. La quasi-totalité des syndicats avait appelé à cette journée de grève de façon unanime.

Dans toutes les manifestations, plus de 219 en France, on pouvait voir côte à côte les salariés des secteurs public et privé, les chômeurs, les étudiants et les retraités.

À Chantilly, plus de 3000 personnes se sont déplacées pour participer à la manifestation. Ont répondu présents, le personnel de l'hôpital psychiatrique de Clermont et de Creil, les employés de la caisse primaire d'assurance maladie, les fonctionnaires des collectivités territoriales, les ouvriers de chez Legrand à Verneuil, d'Arcelor-Mittal, Still, Goss International, Akzo Nobel Nippon Paint et ceux de Sachs à Mouy dont la fermeture va conduire de nombreux salariés au chômage.

À Beauvais, entre 3 500 et 15 000 manifestants se sont retrouvés. Mais c'est à Compiègne que le cortège était le plus spectaculaire avec 12 000 à 17 000 personnes qui ont défilé ensemble. Trois fois plus que le 29 janvier. Les ouvriers de Continental ouvraient la marche, un cercueil sur les épaules (voir encadré).

Partout, les manifestants dénonçaient pêle-mêle le paquet fiscal, le démantèlement du service public, les licenciements, les mesures de chômage partiel, les parachutes dorés, le coût de la vie, parfois devenu impossible à surmonter.

Certains ont pu voir dans cette diversité des revendications un certain flou quant à l'objectif poursuivi par les acteurs du mou-



vement social. Un flou qui, cependant, ne parvient pas à cacher le ras-le-bol de la majorité de la population face à des inégalités devenues décidément trop criantes. Comme l'écrivait le rédacteur en chef de Politis dans un de ses éditoriaux, "il n'y a pas que le chômage qui nourrit le ressentiment. Il y a également le spectacle de l'injustice". Ce qui explique que 74% de la population déclaraient soutenir le mouvement social.

Comment accepter en effet que le PDG de Valeo puisse partir avec 3,2 millions alors même que 5 000 emplois vont être supprimés ? Comment accepter qu'Arcelor-Mittal, qui réalise des milliards de bénéfices, impose du chômage partiel à ses salariés et un plan de départs "volontaires" ? Comment accepter que plus de 20 milliards d'euros, l'argent des contribuables, soient directement distribués aux banques et aux entreprises dans le cadre d'un plan d'un montant de 360 milliards d'euros, mais rien aux milliers de gens qui en sont réduits à chercher de quoi survivre dans les poubelles des supermarchés ?

Comment accepter que face à tant de milliards dépensés, seulement 2,6 milliards soient consacrés aux plus modestes ?

Non, décidément le compte n'y est pas. Ou plus exactement ces chiffres sont indécents. Les syndicats l'ont dit et 3 millions de personnes l'ont crié ce 19 mars. Ce n'est probablement pas terminé si l'on en croit les nombreuses références à la grève générale qui a secoué les Antilles. Ce mouvement social, historique par son ampleur et son succès, nourrit aujourd'hui l'imaginaire collectif.

Continental

"Pourquoi fermer une entreprise qui ramasse des bénéfices ?" Question de bon sens. C'est celle que se pose Maurice, 50 ans et salarié depuis 25 ans chez Continental. Farid, 25 ans, poursuit : "On a accepté de travailler 40h payées 35, on a travaillé gratuitement les jours fériés. On a bien transpiré pour que l'usine reste ouverte et on nous remercie avec la fermeture de l'usine. C'est une trahison".

Trahison, c'est le sentiment que semble partager les 1120 employés du fabricant de pneumatique.



Ils ont du mal à croire à la crise, pour Jean-Jacques, "elle a bon dos. Comme par hasard, au moment où la direction annonce la fermeture de Clairoix, celle de Timisoara annonce 140 embauches".

Mobilisés d'abord pour empêcher la fermeture de l'usine, les Conti, comme on les appelle, se battent aujourd'hui pour obtenir des indemnités de départ conséquentes. "Va falloir qu'ils payent", déclare Michèle avec rage.

La réforme des collectivités territoriales ne passe pas

La méfiance des élus locaux à l'égard du comité Balladur pour la réforme des collectivités territoriales s'est transformée en opposition depuis que celui-ci a rendu son rapport le 5 mars 2009. Alors que ce comité avait vocation à proposer "une simplification de l'organisation territoriale", force est de constater que les propositions vont plutôt dans le sens opposé. Fusion d'échelons territoriaux, création de nouveaux territoires, modifications de compétences, élections simultanées de représentants territoriaux... Les choses sont loin d'être plus simples, ce qui pousse à valider la thèse selon laquelle le but ultime du comité Balladur était de proposer une nouvelle organisation territoriale qui permette de réaliser des économies, quitte à ce que cela conduise à réduire la démocratie. Dans ce sens, le rapport Balladur propose la création "d'une instance (...) chargée de définir (...) des indicateurs de performance et un guide des bonnes pratiques dans la gestion des finances locales. Les collectivités locales seraient ainsi mieux éclairées sur les conséquences de leurs dépenses et notre pays mieux à même de veiller à la cohérence de ses engagements européens". Comprenez ici le respect des exigences de l'Union européenne de réduire les déficits publics.

La fronde des départements et régions de France

La première proposition du comité pour réformer les collectivités locales est de réduire à une quinzaine le nombre de régions en France qui en compte aujourd'hui 22. Il était par exemple question de diviser la région Picardie : l'Oise rattachée à l'Île-de-France, la Somme au Nord-Pas-de-Calais et l'Aisne à la Champagne-Ardenne. À Montataire, le Conseil municipal a voté une motion contre la disparition de la Picardie. Pour l'assemblée des départements et petites villes de France (ADF et APVF), le problème ne réside pourtant pas dans le nombre de régions mais dans une coordination insuffisante. Pour elles, une vraie réforme de l'organisation territoriale doit se traduire au contraire par "assurer aux collectivités les moyens véritables d'exercer leur compétence" qui passe par une réforme des



finances locales et par une meilleure "identification des compétences de l'État et des collectivités".

Il est également proposé de spécialiser non seulement les régions mais aussi les départements dans certaines compétences alors même que ces deux collectivités territoriales ont aujourd'hui vocation à intervenir dans tous les domaines. Le comité Balladur dit ainsi vouloir "limiter les excès des financements croisés".

Un argument rejeté par l'association des régions de France (ARF) qui explique que "contrairement à une idée largement répandue, il n'existe que très peu de chevauchements entre les départements et les régions. 80% de leurs budgets sont ainsi consacrés à des compétences distinctes" et précise, que, de ce fait, "seulement 10% de leur budget correspond à des actions ou des financements croisés".

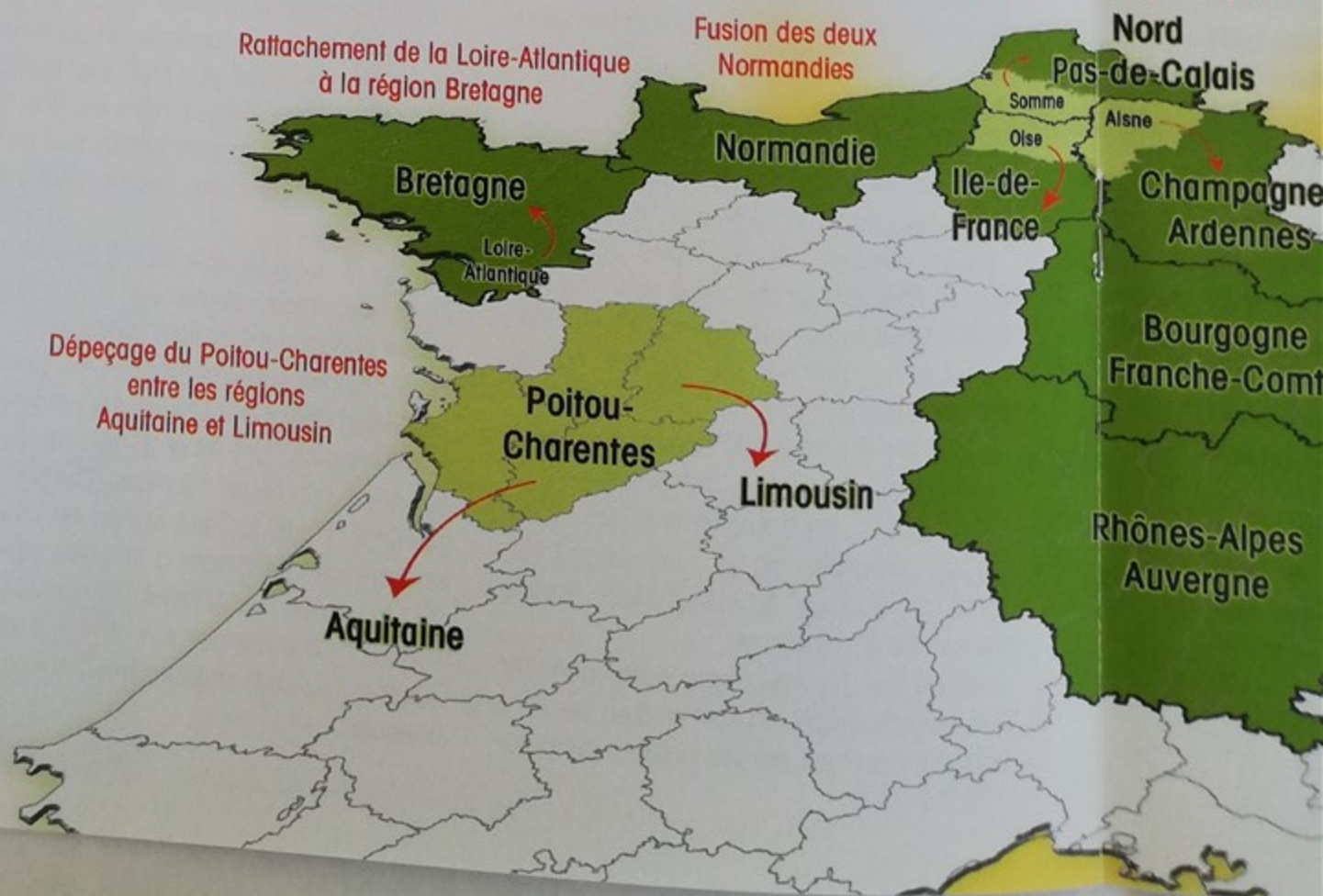
Vers une disparition des communes ?

À son tour, l'Association des maires de France (AMF), présidée, précisons-le, par Jacques Pellissard, sénateur-maire UMP de Lons-le-Saunier, rejette également un certain nombre de propositions de ce rapport. Ainsi l'AMF prévient qu'elle "s'opposera à la création par la loi de métropoles qui absorberaient les communes. Elle estime qu'une telle démarche ne permettrait pas de répondre à la diversité des besoins de nos concitoyens, confrontés à de sérieuses difficultés économiques et sociales qui nécessitent des actions de proximité".

Le rapport propose en effet la création, à partir de 2014, d'un premier groupe de onze métropoles (Lyon, Lille, Marseille, Bordeaux, Toulouse, Nantes, Nice, Strasbourg, Rouen, Toulon et Rennes) qui "exerceraient certaines des compétences des communes et des départements".

L'AMF demeure par ailleurs fortement opposée à la proposition Balladur d'élire les délégués communautaires au suffrage universel direct. Ces derniers étant aujourd'hui désignés, parmi les élus municipaux, au sein des Conseils municipaux.

Dépeçage de la Picardie :
l'Oise en Île-de-France,
la Somme en Nord-Pas-de-Calais,
l'Aisne en Champagne-Ardenne



L'objectif du...
toriale est en...
pour une m...
communes c...
res constitu...
sentative.
L'AMF réaffir...
conscription...
res qui devr...

Quelle a...
pour les...
Les finances...
gence des...
comité Ball...
Comme le...
Balladur de...
met de justi...
taxe profes...
République...
Que dit le r...
professionn...
impôt écon...
tée des en...
"des dotati...
indirects".
lectivités te...
exigent qu...
compensée...
dernières,
par les do...
autonomie...
Ainsi, l'AM...
publique l...
cité des de...
fiscalité lo...

L'objectif du comité pour la réforme de l'organisation territoriale est en effet de renforcer l'intercommunalité. Mais pour une majorité d'élus, il s'agit en réalité de vider les communes de leur substance alors même que ces dernières constituent le premier échelon de la démocratie représentative.

L'AMF réaffirme donc que la commune doit rester "la circonscription de désignation des délégués communautaires qui devront être conseillers municipaux".

Quelle autonomie financière pour les collectivités territoriales ?

Les finances locales constituent l'autre point de convergence des oppositions à la réforme proposée par le comité Balladur.

Comme le rappelle Jean-Pierre Bosino, la proposition Balladur de limiter les compétences de la commune permet de justifier et de mettre en œuvre la suppression de la taxe professionnelle annoncée par le Président de la République en février dernier.

Que dit le rapport Balladur à ce sujet ? Que la perte de taxe professionnelle serait compensée en partie par un nouvel impôt économique basée notamment sur la valeur ajoutée des entreprises. L'autre partie serait compensée par "des dotations budgétaires et le transfert de divers impôts indirects". C'est là que rien ne va plus car toutes les collectivités territoriales, et en premier lieu les communes, exigent que l'intégralité de la taxe professionnelle soit compensée par un impôt économique direct. Pour ces dernières, accepter que leur budget soit constitué surtout par les dotations de l'État équivaudrait à renoncer à leur autonomie financière.

Ainsi, l'AMF "s'oppose à l'encadrement de la dépense publique locale et rappelle que le meilleur juge de l'efficacité des dépenses locales reste l'électeur, pour peu que la fiscalité locale soit plus lisible !"

reçage de la Picardie ;
ise en Ile-de-France,
ne en Nord-Pas-de-Calais,
en Champagne-Ardennes



Les conclusions du rapport Balladur ont suscité l'opposition de l'ensemble des élus locaux, de droite comme de gauche. Jean-Pierre Bosino, Maire de Montataire, n'y fait pas exception. Il nous explique ici les raisons d'une telle fronde.

Comment avez-vous reçu les conclusions du rapport Balladur ?

Il fait suite, en partie, à un certain nombre de propositions du rapport Attali dans lequel il y avait déjà cette idée de simplification territoriale. Ce n'est donc pas une surprise de constater que le rapport Balladur prône l'achèvement de l'intercommunalité et la suppression de quelques régions. Mais il ne s'agit pas seulement d'une question de réorganisation territoriale. C'est également un problème financier avec cette idée que moins il y a d'échelons territoriaux, moins il y a besoin de financement public, et par conséquent, moins de prélèvements sur les entreprises. L'autre élément de ce rapport concerne la démocratie qui est remise en cause dans ce projet. En effet, moins d'échelons territoriaux signifie moins d'élus de proximité. Le gouvernement a en effet un intérêt politique capital à vider les municipalités de leur substance. Les 36 000 communes de France sont autant de foyers de démocratie, d'expression et de participation politiques des citoyens. Faire disparaître les communes, c'est faire sauter l'échelon de base de la démocratie de notre pays.

Vous établissez donc un lien entre cette réforme et l'annonce, par le Président de la République, de la suppression de la taxe professionnelle ?

Il existe une volonté clairement affirmée du gouvernement de limiter les prélèvements fiscaux sur les entreprises pour les transférer, en partie, sur les ménages. Supprimer les communes permettrait ainsi au gouvernement de mettre fin aux impôts que prélèvent ces dernières sur l'activité économique.

Ainsi, dans un courrier envoyé aux élus par Éric Woerth, Ministre du budget, celui-ci évoque l'importance de la disparition de la taxe professionnelle pour les entreprises. Mais quelle entreprise a été amenée à licencier en raison du poids de la taxe professionnelle ? C'est difficile à croire étant donné que celle-ci a été limitée par le Président Chirac à 3,5% de la valeur ajoutée créée dans l'entreprise. La taxe professionnelle ne peut donc pas être désignée comme responsable des difficultés rencontrées par les entreprises. On ferait bien de regarder du côté des intérêts financiers pratiqués par les banques ou des prélèvements opérés par les actionnaires.

Aujourd'hui les conseillers communautaires sont désignés au sein des conseils municipaux de chaque ville. Le rapport Balladur propose qu'ils soient désormais élus au suffrage universel. Qu'en pensez-vous ?

Je pense que l'élection au suffrage universel est dangereuse car elle va dans ce sens de faire disparaître les communes.

D'autant que les états généraux de la Communauté de l'agglomération creilloise (CAC) montrent bien que le problème n'est pas l'élection mais la perception et la connaissance que les gens ont du fonctionnement intercommunal.

Quel citoyen, durant ces états généraux, a demandé l'élection d'un conseiller communautaire au suffrage universel ? Aucun. J'ai par contre entendu des gens s'interroger sur les compétences de la CAC.

L'avenir de la CAC

La communauté de l'agglomération creilloise a clos ses états généraux le 10 avril dernier à l'Espace de rencontres de Montataire. Plus de cent personnes ont participé à ce débat au cours duquel elles ont pu écouter, notamment, les différents élus de la communauté de l'agglomération creilloise (CAC) et échanger avec eux sur l'avenir de la CAC.

La CAC a lancé ce projet de concertation le 6 décembre dernier pour recueillir les idées, opinions, réflexions des habitants, élus, associations, entreprises sur la coopération intercommunale. Depuis, deux forums publics ont été organisés dans chaque ville et quatre forums thématiques se sont tenus. Le 10 avril, les participants ont pu entendre la synthèse des idées et préoccupations exprimées lors de ces différentes rencontres.

Ainsi des attentes ont été formulées sur les réponses que la CAC peut apporter pour faire face à la crise économique et plus généralement pour favoriser l'emploi et l'implantation d'entreprises dans le bassin creillois. Il s'agit en effet d'empêcher que les villes du bassin ne se transforment en cités dortoirs, en devenant la grande banlieue de l'Île-de-France. Cela passe pour les élus et de nombreux participants par un développement des grandes infrastructures, des services, du logement, du tourisme et de la culture. L'enjeu est en effet de rendre ce territoire attractif aux entreprises et aux populations. Dans ce sens, des projets concrets ont été avancés comme la création prochaine d'une agence de développement économique. La création de clubs d'entreprises, navettes fluviales, restaurants d'insertion dans les zones d'activités ont été aussi évoquées. De ce point de vue, le programme de rénovation urbaine de Gournay, qui comprend, entre autres, le projet d'ouvrir la gare de Creil du côté de Nogent (rue des Usines), devrait contribuer à développer l'attractivité du territoire.



De g. à d. : M. Macudzinski (Maire de St-Maximin), Gérard Weyn (Maire de Villers-St-Paul), M. Villemain (Maire de Creil), M. Bosino (Maire de Montataire), M. Grimbert (Président de la CAC), M. Dardenne (Maire de Nogent-sur-Oise) et M. Delmas (Président de la communauté de communes des pays d'Oise et d'Halatte)

La question du transport a été également identifiée comme une préoccupation pour la plupart des habitants de l'agglomération qui ont participé à ces différentes rencontres. Nombreux sont en effet ceux qui ont pointé du doigt la difficulté de se déplacer de façon transversale, par exemple du quartier Rouher à Creil à celui des Martinets, à Montataire. La difficulté également de se rendre dans les villes autour de l'agglomération creilloise, le STAC desservant uniquement les quatre villes de la CAC.

La nécessaire coopération avec les territoires voisins

La coopération avec les autres communautés de communes du bassin a donc été soulevée de manière assez naturelle durant toute cette période de concertation. Mais quelle forme cette coopération doit-elle prendre ? Pour Jean-Pierre Bosino, cela ne doit pas nécessairement passer par une fusion entre la CAC et d'autres communautés de

communes. Une position partagée par Serge Macudzinski, Maire de Saint-Maximin et Président de la Communauté de communes Pierre-Sud-Oise (PSO). Ce dernier, tout en souhaitant "un renforcement de ce grand bassin de vie car son développement profitera à tous" veut également préserver l'identité des villages, à dominante rurale, qui composent PSO. Monsieur Delmas, Président de la communauté de communes des pays d'Oise et d'Halatte a, de son côté affirmé, ne pas "imaginer un développement économique sans développement de la vallée".

Quelles que soient les positions sur cette question, tous les élus ont réaffirmé leur attachement à l'échelon communal, refusant ainsi les conclusions du rapport Balladur évoquant un renforcement des intercommunalités au détriment des municipalités : pour Christian Grimbert, Président de la CAC, "l'intercommunalité n'a pas vocation à remplacer les communes".

À partir des réflexions et des idées qui ont été émises durant ces différentes rencontres, un projet de territoire pour cinq ans devrait être proposé.

Un Conseil de développement, installé par la CAC, devrait par ailleurs voir le jour. Son action sera, notamment, de proposer des pistes de développement pour le territoire.



Si
à
s'i

À la ve
questio
questio
mation
trahison
numéro

Tout d'a
votre ser

Je pense
est à me
constater
remèdes
de 1929
première
crise que
Les polit
gouverne
beaucoup
crise not
au millie
dérégler
suivie, e
a interdi
circulati
même t
financier
program
Dominic
ment Jo
le feu
entrepris
Ce sont
qui ont

On a le
sante à
cette cr

Tout d'a
pour ce
dire un
qui ser
que et f
fique, e
le princ
circulat
capitau
l'existen

Si on ne s'intéresse pas à l'Europe, l'Europe s'intéresse à nous

À la veille des élections européennes, le 7 juin 2009, nous avons posé quelques questions à Raoul Marc Jennar, docteur en science politique et spécialiste des questions européennes. Il a fondé l'unité de recherche, de formation et d'information sur la globalisation (URFIG). Il est notamment l'auteur de "L'Europe, la trahison des élites". Nous publierons la suite de l'entretien dans le prochain numéro.



Tout d'abord, pouvez-vous nous donner votre sentiment sur la crise ?

Je pense que c'est le système capitaliste qui est à mettre en cause. Aujourd'hui, il faut constater l'échec des techniques et des remèdes pour éviter la répétition de la crise de 1929 qui est, sans remonter aux origines premières du capitalisme, la plus grande crise que le système capitaliste ait connue. Les politiques choisies, quels que soient les gouvernements qui se sont succédés, ont beaucoup contribué à l'éclatement de cette crise notamment dans son aspect financier : au milieu des années 1980, une loi de déréglementation financière a été adoptée suivie, en 1992, du Traité de Maastricht, qui a interdit toute espèce d'obstacle à la libre circulation des capitaux en Europe. En même temps, la libéralisation des services financiers (banques et assurances) a été programmée. Ajoutons la création par Dominique Strauss Kahn, sous le gouvernement Jospin, des stocks option qui a donné le feu vert aux salaires élevés dans les entreprises où l'État avait des participations. Ce sont les effets cumulés de ces décisions qui ont rendu cette crise possible.

On a le sentiment d'une Europe impuissante à trouver des solutions collectives à cette crise. Qu'en pensez-vous ?

Tout d'abord, l'Europe n'a pas été construite pour ce qu'on nous avait promis, c'est-à-dire un projet politique global d'une Europe qui serait bien sûr commerciale, économique et financière mais aussi sociale et pacifique, etc. Or, le Traité de Rome, en posant le principe de la liberté d'établissement et de circulation des personnes, des biens, des capitaux et des services rend impossible l'existence d'une Europe sociale ou de ser-

vices publics européens.

On l'a vu au moment du débat sur la fameuse proposition de directive Bolkestein qui consiste à organiser un marché unique des services et pousse, par conséquent, à la privatisation des activités de service.

Si on s'appuie sur les Traités, les directives, les arrêts de la cours de justice, on constate que l'Europe n'a pas été faite pour éviter ce qui est en train de nous arriver. C'est de l'Europe que vient la volonté de remettre en cause le droit du travail.

Malheureusement, on ne peut pas dire,

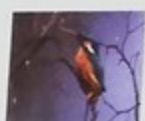


comme le font aujourd'hui certains, que l'Europe constitue la solution à nos problèmes car on ne s'est jamais mis d'accord sur l'Europe que l'on voulait. Ce monstre que nous avons construit, car l'Europe à 27 est un monstre, est une Europe à deux vitesses. Quand nous étions quinze, il y avait ceux qui ne voulaient qu'une Europe de libre-échange et ceux qui voulaient une Europe politique. La décision politique était déjà dif-

ficile en raison de cette division. Avec les États qui nous ont rejoints, la décision politique est désormais quasiment impossible car les situations de développement économique et les préoccupations à long terme sont bien trop différentes d'un pays à l'autre. Ou alors, et c'est ce à quoi nous assistons malheureusement, il faut réduire la décision au plus petit dénominateur commun.

Comment pourrait se traduire une solution européenne ?

Dans les débats sur la sortie de crise, il y a ceux pour qui il ne faut surtout pas toucher au libre-échange et d'autres qui veulent une dose de protectionnisme. Selon moi, c'est un faux débat. Le protectionnisme et le libre-échange sont des instruments du capitalisme et l'on voit d'ailleurs l'Europe et les USA, devenir tantôt libre-échangistes, tantôt protectionnistes selon que ça les arrange. La solution serait de répondre par des mesures qui créeraient, d'abord entre les Européens, de l'égalité. Par exemple, en instituant le principe d'un salaire minimum dans les 27 États ou en mettant fin au dumping fiscal, social et même écologique dans nos pays. Si l'Union européenne continue à vouloir ériger la concurrence de tous contre tous comme un dogme absolu, elle constitue, au contraire, une partie du problème. Je redoute fort que la manière dont se font les politiques européennes n'entraînent un rejet d'Europe de plus en plus fort. À tel point que les États n'osent plus organiser des référendums de peur que le non l'emporte. Ce qui pose un vrai problème de démocratie car c'est avec les peuples qu'il faut faire l'Europe et non contre eux.



Les Martins Pêcheurs
A.A.P.M.A. de Montataire



SAMEDI 30 MAI 2009
Étang du Marais Benne

Concours de Pêche aux Blancs Juniors

Inscription sur place à partir de 13h00

CANNE À MOULINET INTERDIT



1 kg d'Amorce par Participant

Engagement
3 € Adhérents avec permis.

5 € -12 ans sans permis.
(Engagement + Permis découverte)

18 € - de 18 ans
Né après le 01/01/91
(Engagement + Permis Mineur)

Nombreux Lots
PRÊT DE MATÉRIELS

Contact: E-Mail: lesmartinspecheurs@club-internet.fr
Téléphone: 03.44.27.89.46 - 06.07.66.55.26.

Remise de médaille d'Or

M. Raymond Peynet s'est vu remettre la médaille d'or de la Jeunesse et des Sports le 5 avril au Tennis Club de Montataire pour sa grande implication dans l'éducation physique et les sports. Ce n'est pas la première médaille pour M. Peynet. Celui-ci a en effet reçu la médaille d'or de la fédération française de tennis et celle de Montataire. Rappelons qu'il fut notamment l'un des fondateurs du Tennis Ping-pong club de Montataire. Il a été ensuite, de 1968 à 1988, Président du Tennis club de Montataire dont il est aujourd'hui Président d'honneur.



Mardi 26 mai "Immeubles en Fête"

Le 26 mai, Montataire célébrera "Immeubles en Fête". Une manifestation autour du verre de l'amitié aura certainement lieu dans votre quartier. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter la Mairie Annexe des Martinets au 03 44 27 09 30.



Le commissariat de secteur a de nouveau ouvert ses portes du lundi au vendredi de 11h45 à 18h
127, rue Jacques Duclos - 03 44 25 83 39

11^{ème} Exposition Nationale MODELISME



150 ans de la ligne **PARIS - CREIL** (par Chantilly)

Creil - Nogent sur Oise
30 et 31 mai 2009

30 réseaux toutes échelles bourses, artisans animations avec la **FFMC**
de 10h à 18h
Gymnase Marie Curie
Entrée 4€ / 2€ (de 10 à 16 ans) / gratuit -10 ans accompagnés



Informations: <http://expo2009cfce.free.fr> / e-mail: expo2009cfce@free.fr



L'association "Souvenir du Portugal" fait son festival le 17 mai 2009 à partir de 14h au centre de loisirs



Le groupe folklorique "Souvenir du Portugal" de Montataire a été fondé en 1983. Il représente et reprend les costumes du groupe folklorique da Correlhã de PONTE DE LIMA, une des villes les plus anciennes du Nord du Portugal située dans le Haut Minho. Les musiques et les danses de ce groupe ont été choisies parmi une sélection typique et célèbre du haut Minho comme o Vira, Rugas, Chulas, Cana-Verde, etc. 6 groupes de folklore portugais représentant diverses régions du Portugal seront présents. Entrée gratuite - Restauration sur place avec des spécialités portugaises entre autres.

Championnats de France de GYMNASTIQUE



Renseignements : 03 44 24 71 44
www.sudoisegym.com

Stade Intercommunal Marie Curie

à Nogent sur Oise

Fédération Française de Gymnastique

Groupe communiste et républicain

Crise du capitalisme : les Français, dans la rue, refusent d'en payer les conséquences

C'est presque sous ce même titre, dans cette même colonne au mois d'avril, que nous vous avons parlé de ces dérives patronales et gouvernementales dans notre pays. Et bien, depuis les mobilisations des 29 janvier et 19 mars, rien ou presque rien n'a changé chez le gouvernement et les patrons : les licenciements, les fermetures d'usines et les délocalisations d'entreprises continuent et la misère gagne les Français de plus en plus dans leurs foyers.

Le gouvernement et les patrons restent sourds à toutes les revendications et propositions, pourtant simples, légitimes et soutenues par les 8 syndicats et les associations et élus de gauche : faire des lois pour protéger l'emploi et garantir le pouvoir d'achat des Français, face à des patrons qui bénéficient de fonds publics et dans le même temps, mettent en œuvre des plans de licenciements et s'octroient des bonus et autres parachutes dorés. Voilà, tout simplement ce que demandent les Français !

Pour leur part, les Députés et Sénateurs communistes ont déposé dans l'urgence, deux propositions de lois le 24 mars à l'Assemblée nationale (par M.-G. Buffet) et le 26 mars au Sénat (par les Sénateurs communistes), visant à abroger la loi sur le bouclier fiscal, les parachutes dorés, puis interdire les stocks options et les licenciements dans les entreprises qui ont distribué des dividendes aux actionnaires. D'autres propositions de lois seront déposées plus tard, notamment pour donner des pouvoirs aux salariés dans la gestion des entreprises bénéficiant des aides publiques.

La droite a voté contre en séance le 26 mars au Sénat, au moment même où Nicolas Sarkozy prétendait moraliser les rémunérations patronales !

C'est dans ce climat de crise du capitalisme, alourdi par la suppression annoncée pour 2010 de la taxe professionnelle (40% de nos recettes), que notre ville a voté son budget 2009, le 23 mars.

Par ailleurs, nous remercions la population pour sa forte participation au forum des états généraux de l'intercommunalité qui a pris fin, le 10 avril.

Enfin, même si des résultats sont attendus du côté de l'hôpital et de GDF-GrDF, on peut déjà savourer le fait que grâce à la mobilisation des habitants de notre ville et de leurs élus, la CPAM a fini par accepter de tenir une permanence toutes les deux semaines au cœur des Martinets, à partir de juin. C'est mieux que rien. Comme quoi, "Tous ensemble" ça paie !

Les élus du Groupe
Communiste et Républicain

Groupe socialiste, radical et apparenté

À l'écoute de la colère sociale

Après les mobilisations massives des 29 janvier et 19 mars, Nicolas Sarkozy et le gouvernement refusent toujours d'entendre la voix des millions de salariés qui expriment de manifestations en manifestations leur ressentiment et leur indignation avec force. Ils attendent avec de plus en plus de colère que des décisions soient prises en faveur du pouvoir d'achat et de l'emploi. La défiance est générale.

Il est urgent de rompre avec la logique libérale de la droite qui conduit l'Europe à la catastrophe et la France à la ruine. Pour répondre à vos attentes, les socialistes exigent un changement de cap économique et social. Face à la crise, nous proposons :

- de supprimer l'injuste paquet fiscal (avec son bouclier fiscal, qui a permis aux 834 contribuables les plus riches de France de recevoir chacun un chèque de l'État de 368000 €);
- d'arrêter le plan de suppressions de 30 600 postes dans la fonction publique (en particulier dans l'éducation et à l'hôpital);
- de verser une aide de 500 euros pour 13 millions de personnes gagnant moins de 1,4 fois le SMIC;
- de baisser la TVA pour relancer la consommation;
- d'accompagner les salariés licenciés et d'encadrer les licenciements boursiers.

La suppression du paquet fiscal permettrait de dégager 15 milliards d'euros par an et de mener une vraie politique pour améliorer le quotidien des Françaises et Français et sortir notre pays de la crise. La Grande-Bretagne et les états-Unis ont décidé de faire contribuer les plus riches à lutter contre la crise; en France, Sarkozy s'entête à être faible avec le fort et fort avec le faible et s'enferme dans l'inaction.

Pour la justice sociale, pour la relance, abrogeons le paquet fiscal. Signez la pétition sur notre blog : <http://montataire.parti-socialiste.fr>

Les élu(e)s du Groupe Socialiste, Radical et Apparenté vous reçoivent tous les samedis (sans rendez-vous) de 11h à 12h en Mairie.

Contacts :

psmontataire@yahoo.fr ou 03 44 64 44 34

Azide RAZACK,
Conseiller Municipal
Délégué à l'Environnement

Groupe Parti ouvrier indépendant

Augmentation des impôts locaux Suppression de la taxe professionnelle Réforme des collectivités territoriales

• Le 23 mars, lors du conseil municipal, a été voté l'augmentation des impôts locaux de 2%. Cette augmentation résulte du désengagement de l'État qui fait peser de nouvelles charges sur les communes.

Pour ce qui nous concerne, nous avons présenté lors de ce conseil municipal une motion dans laquelle nous proposons : "que nous votions le budget sans aucune augmentation des impôts locaux. Bien évidemment, ce budget ne sera donc pas en équilibre. Sur cette base, je proposerais que tous les élus municipaux, avec à notre tête M. Bosino, aillent en délégation chez le préfet, représentant de l'État, afin d'exiger de celui-ci le déblocage de la somme nécessaire à l'équilibre de notre budget. D'autres municipalités l'ont fait et sont même allées jusqu'à voir M. Sarkozy pour exiger ce déblocage financier."

La municipalité de Montataire, quant à elle, a fait signer par la population des cartes à transmettre à M. le Préfet pour demander un meilleur calcul de la fiscalité pour les ménages. Ces cartes devaient à notre sens être portées à M. le Préfet par une délégation composée d'élus et de citoyens de Montataire.

Nous pensons que, si tous les élus, avec l'appui de la population et l'appui des partis politiques réalisent leur unité, nous pouvons ensemble faire reculer ce gouvernement et respecter notre mandat, c'est-à-dire celui d'élus du peuple.

• La suppression de la taxe professionnelle annoncée par le Président de la République est une mesure dangereuse qui va avoir des conséquences désastreuses pour les budgets des communes. Pour notre commune, cela est d'autant plus vrai avec la baisse de la taxe professionnelle de 16 millions d'euros due par Arcelor-Mittal (pour 2008). Moins de rentrée d'argent pour la commune, cela veut dire une réduction drastique des dépenses (moins de social, de constructions de logements, d'équipements sportifs...) et à n'en pas douter une explosion de la taxe foncière et de la taxe d'habitation !

Encore une fois, ce sont les travailleurs qui vont payer !

• L'organisation du territoire date de la Révolution. C'est la Révolution française qui a créé les communes pour qu'elles se substituent aux paroisses...

C'est encore la Révolution qui, pour mieux faire respecter l'égalité des citoyens sur le territoire national, a créé les départements en éclatant les provinces, héritage de la féodalité...

La commission Balladur-Mauroy a été diligenté pour mettre fin à cette organisation et ainsi obéir à Bruxelles, qui souhaite détruire les Etats et pouvoir contrôler des provinces de taille suffisamment importante pour noyer la démocratie et suffisamment faible pour moins s'opposer que les nations à la "construction européenne".

En un mot, il faut casser tous les droits et acquis démocratiques et sociaux qui ont été arrachés dans le cadre national tel que la Révolution française l'avait établi.

Selon les auteurs du rapport, il ne doit plus y avoir de loi commune garante de l'égalité des droits des citoyens. Il faut rompre avec les règles instaurées par la Révolution française ; le rapport propose donc des regroupements "à la carte".

Il faut réduire à 50 ou 60 le nombre des départements et à 12 celui des régions.

Avec la fin des communes et des départements, ce serait la fin des services publics et des droits de la population. Un rapport placé sous le joug des exigences de l'Union européenne.

Pour ce qui nous concerne, nous voulons garder nos départements, nos 36000 communes et leur conseil municipal - nous voulons garder nos services publics - nous voulons l'égalité des citoyens sur le territoire national.

Alain Lebreton
Charleine Lebreton
alainlebreton@neuf.fr

Pour la santé des autres

Claude Silva, Président de l'association des donneurs de sang bénévoles de Creil et sa région, a, toute sa vie, consacré une partie de son temps à l'engagement dans le domaine de la santé. Portrait d'un homme pour qui le mot bénévolat a son importance.

Ce qu'il avoue d'ailleurs apprécier dans l'association des donneurs de sang, c'est "de ne pas avoir à demander d'argent aux gens. Tout est gratuit. C'est du bénévolat pur".

Même s'il préside l'association depuis plus de dix ans, Claude Silva n'en éprouve toujours aucune lassitude tant cette association lui tient à cœur. Car Claude Silva sait que grâce à cinq donneurs de sang, on peut sauver une vie. C'est ce qu'il répète autour de lui, infatigablement. Il voudrait que chacun prenne conscience que n'importe lequel d'entre nous pourrait avoir un jour besoin de poches de sang ou de produits dérivés (plasma, plaquettes). Mais on en est loin, les établissements hospitaliers fonctionnent donc à flux tendu. Si une catastrophe sanitaire survenait, les stocks actuels ne suffiraient pas à faire face. Alors ça le met en colère Claude Silva "que les gens ne donnent pas plus. Il y a la peur de l'aiguille et du sida mais aussi une forme d'égoïsme. Il est rare que des gens qui n'ont pas eu de problème dans leur famille viennent au don du sang. Pourtant le matériel est à usage unique".

Une attitude qu'il a décidément du mal à comprendre lui qui s'est engagé, il y a plus de quarante ans dans le secteur de la santé parce qu'il ne supportait pas de voir ses collègues de Sollac (actuellement Arcelor-Mittal) tomber sans rien pouvoir faire. "Dans ma carrière professionnelle, j'ai vu beaucoup de gens mourir ou devenir infirme. J'ai vu des gens s'écraser au sol et j'éprouvais un sentiment d'impuissance à ne pas savoir faire les premiers gestes".

C'est ce sentiment d'impuissance qui le conduit à l'Association des Sauveteurs de l'Oise pour, donc, apprendre ces premiers gestes qui peuvent sauver la vie. Il y restera



Nous sommes tous concernés par la vie de l'autre.

trente ans. Le temps d'y gravir tous les échelons. Outre formateur, il y est devenu spécialiste en réanimation et dans la désincarcération des personnes bloquées dans leur véhicule.

Toutes ces choses qu'il a apprises pour sauver des vies lui permettront, longtemps après, de les mettre en application dans son milieu familial et professionnel. C'est, après tout, un bout de rêve d'enfant qu'il a réalisé. Et oui Claude Silva aurait voulu devenir médecin mais c'était impossible car les études supérieures étaient à son époque inaccessibles aux enfants d'ouvrier. Celles-ci étaient réservées à une élite. Un système auquel le gouvernement actuel pourrait nous ramener bientôt si la casse du service public de l'éducation se

poursuit avec la même intensité. Mais c'est un autre débat. Voilà donc un homme engagé pendant trente ans dans une association pour apprendre à sauver des vies humaines. D'ailleurs, certains de ses collègues lui doivent la vie.

Après trente ans passés aux sauveteurs de l'Oise, il a rejoint il y a dix ans l'association des donneurs de sang comme Président. À 79 ans, Claude Silva est toujours habité par la même volonté de faire comprendre à chacun que nous sommes tous concernés par la vie de l'autre. Ça ressemble chez lui à de l'énergie vitale. Un peu comme ce sang qui coule dans nos veines, sans lequel on ne pourrait pas vivre.

Les annonces des naissances, mariages et décès font l'objet d'une autorisation de la famille. Sans autorisation de sa part, nous ne pouvons pas publier l'annonce.

Ils sont nés

Février 2009

- le 27 : LAVENU Anouk

Mars 2009

- le 4 : RICAUX Julia
- le 7 : DUTRANNOY Jolyne
- le 8 : BAUD-NAZEBI Noah
- le 12 : POUILLARD Flora
- le 14 : MASSON Nolane
- le 19 : ENES PEREIRA Mathys
- le 25 : BENABED Adil

Ils se sont mariés

Mars 2009

- le 7 : KARAMOKO Losséni et TIMITE Salimata
- le 28 : MEFTAH Abdelkrim et LECLERCQ Vanessa
- le 30 : SOUNI Laouari et BELHADJ Farida

Ils sont décédés

Février 2009

- le 24 : CAUS Anna, épouse ROLLET, 83 ans
- le 27 : KLÉPAC Boris, 80 ans

Mars 2009

- le 1^{er} : LITTIERE Béatrice, épouse DUCHEMIN, 59 ans

Brèves

Attention : la baignade est interdite au Parc urbain

Se baigner dans cet étang expose à de très graves risques de noyade. La municipalité attire l'attention des habitants sur l'importance de respecter la réglementation en vigueur. Les services de police ont été alertés pour que les dispositions soient prises contre tout contrevenant. Les parents sont invités à informer leurs enfants de la stricte interdiction de baignade dans l'étang du parc urbain. De plus, le plan d'eau n'est pas surveillé.

Avis de recherche

Je prépare un livre ou un album souvenir sur les 50 années footballistiques (1947-1997) de mon Père, Marcel BOUCHOUX. Il a été joueur, entraîneur, éducateur et dirigeant dans ce club durant cette période. Il a également joué pendant cinq saisons avec les vétérans de l'Union Sportive Municipale de SENLIS.

Si vous êtes en possession de documents (photos, articles de presse ou autre) le concernant, accepteriez-vous de contribuer à enrichir ceux que je possède actuellement (près d'une centaine) ?



Vous pouvez contacter Philippe Bouchoux au
 3, rue du Granit du Pelvoux
 05120 L'ARGENTIERE-LA-BESSEE
 Granit89@aol.com

Les dernières nouvelles des services de Jade, tous les mois dans votre journal VIVRE

L'occasion pour tous les jeunes de Montataire de 12 à 25 ans de ne rien rater de ce que JADE peut proposer. Chaque mois, vous aurez des nouvelles de chaque service, d'événements passés, futurs, et même des interviews. N'hésitez pas à venir nous en parler. www.associationjade.com

Le premier succès des "Mercredis infos"

Le lancement des Mercredis infos a été un véritable succès dès sa mise en place en avril. Il a permis à plus de 40 jeunes de découvrir les métiers de la vente et du commerce avec en point d'orgue la rencontre avec Monsieur Sébire, gérant de l'hypermarché NETTO à Montataire.



Renseignez-vous auprès de Madame LAMEIRA, accompagnatrice de projets.

Défi Oise et Envie d'Agir, deux dispositifs d'aides

Envie d'Agir

C'est un programme du Ministère de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative qui encourage, soutient et valorise la capacité d'initiative des jeunes de 11 à 30 ans, dans tous les domaines : la solidarité internationale ou de proximité, l'animation sociale et culturelle, le développement durable et la création d'entreprise...

Envie d'agir apporte un soutien à la fois pédagogique, technique et financier pour accompagner les jeunes, de l'émergence à la réalisation effective de leur projet, quel que soit leur âge, leur situation ou l'envergure de leur projet. Suivant le profil et le projet, la bourse varie de 1000 € à 6000 €.



Défi Oise

Le Conseil général de l'Oise :

- soutient des projets collectifs ou individuels,
- développe des actions tournées vers le partage, la solidarité et faisant preuve d'ouverture vers les autres,
- favorise des actions ou des projets originaux qui contribuent au dynamisme et à la promotion du département.

Seront soutenus les projets s'articulant autour :

- des pratiques et échanges interculturels,
- des actions autour du patrimoine local, de l'éducation et de la citoyenneté, de l'humanitaire, de la science, du développement durable et de la découverte du monde.

Critères de sélection :

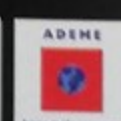
Le ou les postulants devront être âgés de 18 à 25 ans à la date de dépôt du dossier. La personne physique ou morale porteuse du projet devra être domiciliée ou avoir son siège social dans l'Oise.

Fier d'être Montatairien ?

Ce qui
a été jeté
par terre
pendant
1 semaine

312 000 € : ce que payent les Montatairiens par an pour le ramassage des déchets dans la ville (personnel, véhicules, entretien...)

Adoptons le geste utile pour une ville plus propre !



Montataire
VILLE DE L'OISE

Campagne éco-citoyenne de Montataire